



L'édito du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est sous des douceurs printanières que nous avons quitté l'année 2015, encore et toujours bouleversés par les événements tragiques qui ont marqué nos esprits.

2016 nous accueille : elle nous donne l'espoir de vivre une année meilleure, faite d'envies, de bonheurs simples et de projets qui ne demandent qu'à trouver leur réalisation.

C'est en décembre que se sont terminés les travaux du lotissement rive Ouest et bien que nous ayons émis quelques réserves lors de la réception de ces travaux, nous avons demandé au lotisseur de nous rétrocéder ces rues. Ceci est chose faite. Notre village compte à ce jour 720 habitants.

Tout au long de cette année, de nombreuses animations ont eu lieu dans notre village... je ne citerai que les dernières en date : la crèche vivante, le loto des enfants et enfin l'animation de Noël au 4A route de Rouffach. Je tiens à remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps et offrent leurs compétences pour apporter vie et animation dans notre village.

L'échangeur, attendu depuis 10 ans, est quasiment terminé : un problème d'approvisionnement en matériel l'a quelque peu retardé mais il est fortement question de sa mise en service dans les deux mois à venir. Il facilitera les déplacements de tous mais engendra aussi une circulation plus importante dans notre village. Cet échangeur attire déjà bon nombre d'entreprises qui souhaitent s'installer à proximité. Nous serons vigilants quant au choix et à la zone que nous leur réserverons.

Durant l'année écoulée, nous n'avons pas lancé la réfection des rues de l'Ill et du Noyer. Il a en effet fallu que nous nous imposions une certaine rigueur financière, compte-tenu des gels budgétaires de l'Etat, nous privant aussi des subventions auxquelles nous aurions pu prétendre.

La vente de terrains communaux à l'Anneau du Rhin nous a permis de nous désendetter quelque peu et nous pourrions ainsi envisager l'une ou l'autre de ces réfections mais aussi la création du Jardin du Souvenir et des urnes cinéraires attendues par plusieurs de nos concitoyens.

Enfin, au nom du conseil municipal, je vous souhaite à vous tous, à vos familles ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Bonne année
2016

Votre Maire
Jean-Pierre WIDMER



Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 16 novembre 2015

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Signature de conventions d'occupation précaire pour des lots de 90 ares, Section 33 Straesslezug, section 34 Allmendzug, section 35 Niedere Hart et Mittelhart,
- Virement de crédit du compte 022 dépenses imprévues au compte 6554 contribution aux organismes de regroupement d'un montant de 4000 euros,
- Renonciation au droit de préemption concernant la vente projetée par la commune de Biltzheim Section 7 Obere Hart P 19/2 - 2 ha 97 a 57 ca et P 18/2 - 0 ha 02 a 20 ca.

BIENS COMMUNAUX PARTAGES : FIXATION DE NOUVEAUX TARIFS

Le conseil municipal fixe les nouveaux tarifs des biens communaux partagés comme suit :

- Terres : 80 euros la parcelle de terre (0.90 ares) et Bois : 15 euros la parcelle de bois

Date d'application : facturation octobre 2016

NOMINATION GARDE-CHASSE LOTS N° 2 ET 3

Le conseil municipal donne un avis favorable à la nomination de Monsieur Bruno SIROUX domicilié à SAUSHEIM – 13 allée des Coquelicots comme garde-chasse sur les lots n°2 et 3.

REMBOURSEMENT EMPRUNT PAR ANTICIPATION : AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil municipal valide le remboursement du prêt du Crédit Mutuel par anticipation à savoir :

Le capital restant dû s'élève à 135 672.27 euros

Les intérêts à 5 087.70 euros

L'indemnité de remboursement par anticipation a été négociée à 10 000 euros.

HIRTZFELDEN : PARTICIPATION LOYER MAISON FORESTIERE

Le conseil municipal approuve la participation de la commune au loyer de la maison forestière de Hirtzfelden à savoir 245.69 € pour 2016. Ce montant sera réévalué annuellement selon l'indice du coût de la construction du 1^{er} trimestre de l'année N.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le conseil municipal, à 10 voix pour, 1 abstention (Mme Marguerite LUTHRINGER) donne un avis favorable à la mesure 4 du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale transmis par le Préfet par courrier arrivé le 14 octobre 2015 en mairie de Niederentzen.

DECISION MODIFICATIVE N°1 : OUVERTURE DES CREDITS POUR REMBOURSEMENT EMPRUNT

Le conseil municipal valide la DM N°1 comme suit :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	135 672,27	1328 (13) : Autres	135 672,27
	135 672,27		135 672,27
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	5 087,70	74718 (74) : Autres	15 087,70
6688 (66) : Autres	10 000,00		
	15 087,70		15 087,70
Total Dépenses	150 759,97	Total Recettes	150 759,97

Séance du 10 décembre 2015

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vente JOLIET / WALTISPERGER-MULLER : section 32 parcelle 257/41 6.24 ares – 15 rue de l'Avenir.

LOTISSEMENT « RIVE OUEST » AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION DE RETROCESSION VOIRIE ET FIXATION NOUVELLE LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de rétrocession de voirie, intègre la totalité de la voirie du lotissement « Rive ouest» à savoir soit 862 ml dans le domaine public communal et fixe la nouvelle voirie communale à 6 277 ml.

INDEMNITES CONSEIL : COMPLEMENT A LA DELIBERATION DU 29 JUIN 2015

Le conseil municipal valide l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable public comme suit :

A Monsieur Alphonse WACH pour toute l'année 2014 et jusqu'au 31 mars 2015,

A Madame Jacqueline SCHIEBER à compter du 1er avril 2015 et pour toute la durée du mandat.

Fixe le taux de l'indemnité à 100 % en application des articles 2 et 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil alloués aux comptables non centralisateurs des services déconcentrés du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et des établissements publics locaux.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ACLG

Le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 500 euros à l'Association Culturelle de Loisirs et de Gestion (ACLG) de Niederentzen.



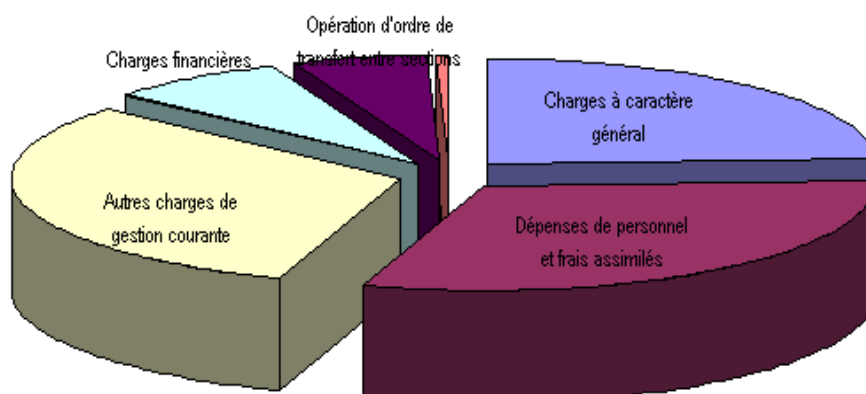
Compte administratif 2014

Fonctionnement



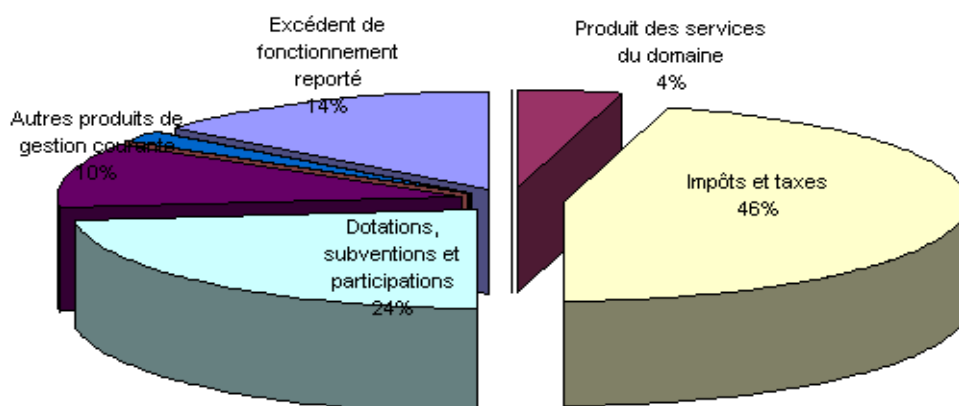
Dépenses : 337 014

Libellé	Montant	%
a Charges à caractère général	81 857	24,29
b Dépenses de personnel et frais assimilés	103 391	30,68
c Autres charges de gestion courante	105 996	31,45
d Charges financières	24 932	7,40
Opération d'ordre de transfert entre sections	18 714	5,55
e Atténuation produits	2122,5	0,63



Recettes : 389 759

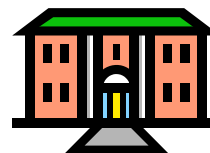
Libellé	Montant	%
Atténuation de charges	482	0,12
a Produit des services du domaine	15 888	4,08
b Impôts et taxes	178 047	45,68
c Dotations, subventions et participations	91 859	23,57
d Autres produits de gestion courante	40 367	10,36
e Produit financiers	4	0,00
f Produits exceptionnels	7 578	1,94
Transfert de charges	0	0,00
g Excédent de fonctionnement reporté	55 534	14,25



RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 : - 2 789 €

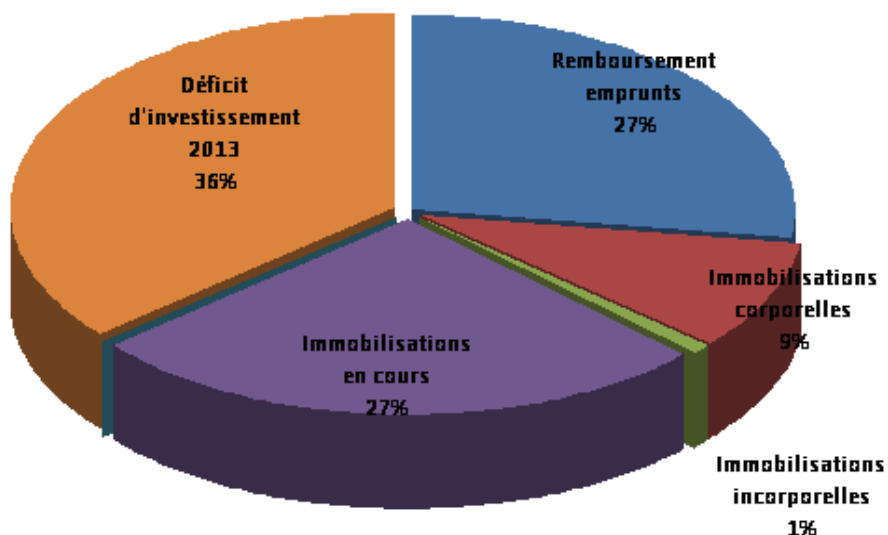
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 52 745 €

Investissement



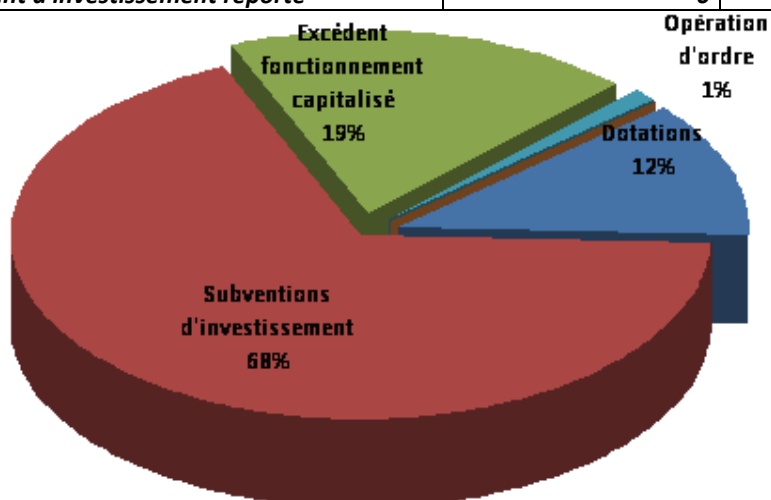
Dépenses : 146 990

Libellé	Montant	%
a Remboursement emprunts	39 951	27,18
b Immobilisations corporelles	13 478	9,17
c Immobilisations incorporelles	1 132	0,77
d Immobilisations en cours	39 266	26,71
<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0,00
e Déficit d'investissement 2013	53 163	36,17



Recettes : 154 098

Libellé	Montant	%
a Dotations	9 388	6,09
c Subventions d'investissement	533	0,35
d Excédent fonctionnement capitalisé	125 463	81,42
e Autres subventions	0	0,00
<i>Opération d'ordre</i>	18 714	12,14
f excédent d'investissement reporté	0	0,00



RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 : 60 271 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 7 108 €



Le service des eaux : SIEPI Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill

Le Syndicat approvisionne en eau potable 16 communes (soit environ 17 500 habitants en 2015) situées au sud-est et sud-ouest de Colmar, et il assure la collecte des eaux usées pour 9 d'entre elles.

L'évènement de fin d'année 2014 est le départ à la retraite du Responsable Technique du Syndicat M. Alain ZEMB après 39 années de service.

Alain est entré au SIEPI le 15 juin 1975 au poste de fontainier contractuel sous la Présidence de M. SICK, Maire de Sundhoffen.



Fort de sa polyvalence et de son sens du service, il est titularisé en 1980 et a occupé la fonction de Chef du service technique à partir de 1995. Au fil des années, l'équipe technique s'est étoffée pour compter 6 agents en 2007.

Au cours de sa carrière, Alain a prouvé ses compétences et son sens de l'organisation des chantiers et a su s'attirer l'estime des abonnés, de sa hiérarchie et de l'ensemble des élus de notre Syndicat.

Le nouveau Responsable Technique du SIEPI est M. Mickaël BERNHARD qui a été recruté par voie de mutation du SDEA où il occupait le poste de technicien étude et travaux réseaux. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Le SIEPI a recruté également une nouvelle personne pour la relève des compteurs. Elle se nomme Vanessa RAMSAMY et a démarré le 4 janvier 2016.



Concernant les grands chantiers de l'année 2015 : la pose de compteurs avec radio-émetteur s'est poursuivie avec l'équipement de la commune d'Oberentzen. Ensuite, 4 chantiers ont été réalisés en sous-traitance avec pose ou renouvellement de conduite AEP à Husseren-les-châteaux, Niederhergheim, Herrlisheim et Oberhergheim.

Enfin, l'adhésion de la commune de Hattstatt au SIEPI sera effective le 1^{er} janvier 2016 et se concrétise dès à présent par le chantier de raccordement au niveau de la colline de l'Elsbourg.

Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

- Eau potable : 0,820 € HT/m³

- Assainissement : 1,050 € HT/m³

Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau
et les frais fixes d'entretien.

L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :

24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15

Information sur la qualité de l'eau

Le Ministère de la Santé met en diffusion sur son site internet <http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable> les résultats des analyses d'eau réglementaires effectuées sur le territoire français. Ces informations sont actualisées au fur et à mesure des analyses réalisées sur les différents sites de production.

Ci-dessous, les résultats du dernier prélèvement effectué sur le territoire approvisionné par le SIEPI.

Informations générales	
Date du prélèvement	12/11/2015 09h40
Commune de prélèvement	OBERHERGHEIM
Installation	S.I.E. PLAINE DE L'ILL
Service public de distribution	S.I.E. PLAINE DE L'ILL
Responsable de distribution	S.I.E. PLAINE DE L'ILL
Maître d'ouvrage	S.I.E. PLAINE DE L'ILL

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	oui

Paramètres analytiques			
Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	18 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Coloration	<2,5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Conductivité à 25°C	506 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Odeur (qualitatif)	0		
Saveur (qualitatif)	0		
Température de l'air *	5 °C		
Température de l'eau *	15,9 °C		≤ 25 °C
Turbidité néphélométrique NFU	0,32 NFU		≤ 2 NFU
pH *	7,7 unitépH		≥6,5 et ≤ 9 unitépH

* Analyse réalisée sur le terrain

Gestion des déchets

LE SAVIEZ-VOUS ?

Simplifiez-vous le paiement de votre facture !

Pour faciliter vos démarches, la Communauté de Communes vous propose de prélever, sur votre compte bancaire, vos factures relatives à la redevance ordures ménagères et de déchetterie.



Le prélèvement automatique est en effet, un moyen de paiement :

SÛR : plus de courrier à envoyer, vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture, sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent !

SIMPLE : vos factures vous seront toujours adressées comme par le passé, vous connaîtrez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement et sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit.

SOUPLE : vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale, un simple appel à la Communauté de Communes pour avertir les services et leur transmettre votre nouveau RIB par courrier. Vous souhaitez arrêter votre contrat, informez-en la Communauté de Communes par simple lettre, 2 mois et demi avant la prochaine échéance.

Comment faire ?

Prenez contact avec votre banque pour connaître les modalités de mise en place d'un prélèvement automatique. Il vous suffit ensuite de retourner à la Communauté de Communes l'autorisation de prélèvement complétée et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB).



Vous avez des questions, souhaitez en savoir davantage ?
Contactez le service environnement au 03 89 26 36 26 ou à environnement @ ccchr.fr

Pour connaître le planning de passage pour 2016, consultez le calendrier des collectes de recyclables

sur le site de la commune

<http://www.niederentzen.fr>

Manifestations du dernier trimestre 2015... en images

Repas choucroute des pompiers



Vente de couronnes de l'Avent



Passage des Pères Noël à moto



**8^{ème} Crèche vivante
organisée par l'ASON**



La Féerie 2 Noël !



LA PAGE DES PECHEURS

ETANG DU GRIENLE

Le comité

MOT DE LA SEPO

La saison 2015 a démarré par une journée de travail à l'étang de pêche le 7 mars avec un grand nombre de membres suivi de l'ouverture de la pêche le 8 mars, avec un alevinage de grosses truites. De nombreuses pêches de nuit no-kill (pêche de la carpe) ont été organisées par Mebold Michaël et ont eu un franc succès auprès de nos pêcheurs carpistes.

Au niveau des travaux, les bénévoles ont réalisé :

- des plantations de fleurs,
- la taille d'arbres et de haies,

ainsi que les tontes autour de l'étang et l'entretien du local pour pouvoir accueillir les pêcheurs, comme les visiteurs, dans un cadre convivial à l'occasion des jours de fête et de pêche.

Au plaisir de vous voir à l'ouverture de la pêche le dimanche 13 mars 2016, nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident tout au long de l'année, de nouveau membres sont toujours les bienvenus !

Le Président
F. WILLIG

PRESIDENT

WILLIG François - Niederentzen

SECRETAIRE

HEBDING Eric - Oberentzen

TRESORIER

CASTEIGTS Eric - Oberentzen

ASSESSEURS

LAQUELLE René - Ensisheim

WILLIG THOMAS Niederentzen

MEBOLD Michaël - Munwiller

Tarifs 2015

Carte annuelle adulte : 35 €

Carte annuelle - 16 ans : 25 €

Supplément No-kill (Carpes) : 15 €

Droits d'entrée nouveaux membres : 15 €

Carte journalière : 10 €



Calendrier

VENDREDI 26 FEVRIER - Assemblée Générale

DIMANCHE 13 MARS - Ouverture de la pêche

DIMANCHE 1 NOVEMBRE - Fermeture de la pêche

DES PECHEES DE NUIT NO-KILL - Dates à définir



Les nouveaux habitants en 2015



Bienvenue à

Nom	Adresse
M. HOEGY	11 rue de Biltzheim
Famille EBELMANN - FILLINGER	7 rue des Coquelicots
Famille BALLAND -VOIGNIER	2A rue Principale
Famille ROBINET – PERRIN	2A rue Principale
Famille DIENSTHUBER – BALMER	3 bis route de Rouffach
M. HABERSETZER	2A rue Principale
Famille BINTZ - SATTLER	20 route de Rouffach
Famille WAHLER – ZUSSY	16 rue Sainte Agathe
Famille KUHN – BUHR	2A rue Principale
Famille NEFF - BLAISON	13 rue de l'Avenir
Famille MASSOUBEYRE	8 rue des Bleuets
Mme HAFFNER	3 rue de l'Il
Famille MEAN - HEITZLER	6 route de Rouffach
Famille CLEMENTZ - KESSLER	11 rue Principale
M. MIRAUCOURT	2A rue Principale
Famille FRUH - LARAICHI	2A rue Principale
Famille BRAGHIROLI – COLOMBO	10 rue des Bleuets
Famille ALAMOME – AUGEREAU	2A rue principale
Famille ERNST – BERLENDIS	4 impasse du Rail
Famille MATHIEU	4 rue des Bleuets

Au 1er Janvier 2016 : 720 habitants

A l'honneur en 2015

Au nom du conseil municipal, le maire et les adjoints
ont eu la joie de présenter leurs meilleurs vœux à :

Madame Marie Joséphine JENNY

le 10 novembre à l'occasion de ses 90 ans



Madame Marie-Odile FINGER

le 22 novembre à l'occasion de ses 80 ans



Les anniversaires de nos aînés en 2016

Nous adressons nos sincères félicitations à :



JANVIER

83 ans	BILGER Richarde née KAISER	le 10 janvier
73 ans	DOLL Henri	le 10 janvier
74 ans	FRITSCH André	le 18 janvier
94 ans	HOEGY Henriette née HUENTZ	le 25 janvier

FEVRIER.....

72 ans	LEVEQUE Annie née MENEAS-GILLET	le 5 février
88 ans	ERNST Germaine née WECK	le 21 février
78 ans	LACH Arlette	le 28 février

MARS.....

78 ans	NIEDERGANG Irène née BERNDT	le 05 mars
75 ans	FINGER Emile	le 16 mars
84 ans	LACH Fernande née GALLISATH	le 20 mars
70 ans	TOMADON Rosa née MALFARA	le 22 mars
76 ans	LENTINI Assunta née SCARANTINO	le 28 mars

AVRIL.....

90 ans	SCHILLING Yvonne	le 4 avril
72 ans	LEVEQUE Michel	le 6 avril
73 ans	WEISS Christiane née FRANCK	le 8 avril
76 ans	WELCKER Marie-Thérèse née TUGLER	le 16 avril
87 ans	LUDWIG Jean	le 24 avril
72 ans	HAGENMULLER Pierre	le 25 avril
72 ans	BECK Marie-Thérèse née DUWA	le 26 avril
72 ans	FINGER Marie-Madeleine née BUTZERIN	le 30 avril



Etat civil 2015

Naissances



Le 17 mars :

Arthur Jean et **Jules Jacques**

de Hervé WIDMER et Aurélie CHOFFAT

Le 2 juin :

Ethan Marie de Gaël BELLAND

et de Stéphanie MICHEL

Le 31 mars :

Elena de Raphaël SCHMIT et Amandine LANGE

Le 18 juillet :

Axel Joseph de Priscilla HARTMANN

Le 20 mai :

Gioia Teresa Marie Estelle de Laurent GREDER et de Séverine GIRARD

Le 7 septembre :

Maxence de Vincent AUBRY et de Carole BARANT

Le 30 mai :

Eléa de Kevin RISSER et de Elodie JAEGY

Le 17 décembre :

Léna de Michel MULLER et de Evelyne KAPPLER

Mariages



Le 16 mai : Laurent HASDENTEUFEL et Anne-Cécile MICHALLAT

Le 18 juillet : Manuel PEREGRINA et Barbara KIRY

Le 5 septembre : Antonio DA SILVA LOUREIRO et Céline RIESS

Le 24 décembre : Frédéric KIEFFER et Amélie BOUFFARD

Décès

Le 4 mai 2015 : Athos STEFANELLI





L'Amicale des Donneurs de Sang d'Ober-Niederentzen, un an déjà !

Il y a un an déjà, nous créions l'amicale des donneurs de sang d'Ober-Niederentzen.

En ce bilan de début d'année, nous sommes heureux de vous annoncer qu'elle a été un succès. Grâce à votre mobilisation, nous avons réussi à augmenter le nombre de donneurs de près de 50%. En effet lors de notre collecte, 91 dons ont été recensés contre 64 l'an passé.

Nous aimerions remercier l'ensemble des donneurs, les membres de l'EFS, les bénévoles et les maires de nos deux communes qui ont permis de faire de cette première année une véritable réussite.

Fort de notre succès et suite à une proposition de l'EFS, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'amicale des donneurs de sang organisera deux collectes cette année.

Elles auront lieu le :

Jeudi 14 avril 2016
Jeudi 21 juillet 2016

dans la salle du temps libre de NIEDERENTZEN.

Nous espérons que vous viendrez nombreux et vous souhaitons à tous une très bonne année 2016.

Les membres de l'amicale



L'association « le Fil de l'III » a soufflé sa 1ère bougie !

Un an après sa création, elle compte déjà quelques manifestations à son actif...

Tout d'abord, la Bourse aux vêtements d'Oberhergheim en mai 2015 qui a eu de très bons retours et en fin d'année scolaire, l'organisation de la Kermesse des écoles du RPI qui a connu un réel succès et engouement de la part des parents.

Depuis le mois de septembre, 3 nouveaux membres ont rejoint l'équipe :

Sabrina Mutschler de Niederentzen

Céline Grosrenaud de Oberentzen

Phounoy Burger d'Oberhergheim

Deux nouvelles manifestations ont eu lieu depuis le mois de septembre :

- **La fête de « la saint Martin »** en novembre que l'association a organisée et financée pour les enfants du RPI. Les festivités se sont déroulées sur la commune de Niederentzen (conteurs, défilé aux lanternes dans les rues du village, petite scène de l'histoire et pour clore, jus de fruit et chocolat chaud).



- **La vente de cartes de vœux** dont l'intégralité des bénéfices a été distribuée aux écoles y ayant participé.

Pour l'année 2016, les objectifs

- Reconduire la Bourse aux vêtements le 3 Avril à Oberhergheim,
- La Kermesse le 25 Juin à Oberhergheim qui sera organisée dans le même état d'esprit que l'année dernière, en offrant aux enfants un moment agréable et inoubliable.

Nous remercions particulièrement les maires d'Oberhergheim et Niederentzen qui mettent tout en œuvre afin de nous aider à réaliser nos projets.

Très bonne année à vous tous!

Vous pouvez nous contacter par mail : assolefildelill@free.fr et notre site internet : assolefildelill.free.fr

L'équipe « le Fil de L'III »



Les guêpes

Dès les premiers jours du printemps dernier, vous avez eu, sans doute, la désagréable surprise de vous faire déranger par des guêpes.

Celles-ci vivent dans leur guêpier, proche de chez vous (sous un toit ou dans un arbre) et ont été attirées par la nourriture.

Bien entendu, il est préférable de ne pas tuer ces insectes car ils sont indispensables au bon équilibre de la nature et ils préservent la biodiversité. Leurs larves sont farouchement carnivores et mangent des insectes que les ouvrières capturent. Elles sont en cela très utiles car elles tuent chaque année beaucoup d'insectes, parfois indésirables.

De plus, il faut savoir que les guêpes adultes butinent certaines fleurs pour se nourrir de leur nectar. Elles participent donc un peu à la pollinisation. Enfin, certains oiseaux, comme le guêpier, se nourrissent de ces insectes.

Pourtant, dans certains cas (enfant en très bas âge, personne allergique...), il est parfois nécessaire d'essayer de limiter leur présence.

Mais comment faire pour ne pas les attirer?

- Pensez à :
- éviter de laisser de la nourriture ou des restes de repas à l'extérieur
 - mettre les restes de repas dans une poubelle fermée ou dans une boîte en plastique hermétique.
 - éloigner les gamelles de vos animaux domestiques, si elles sont à l'extérieur
 - éviter de laisser à l'extérieur tout ce qui est sucré.
 - sinon enfermer ces aliments dans une boîte en plastique hermétique et refermer les bouteilles de jus de fruits ou de soda.
 - éviter les parfums trop floraux ou trop sucrés.

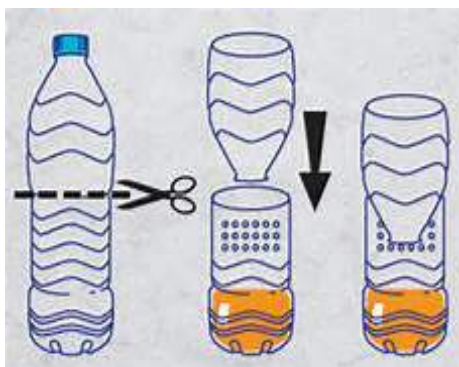
Savez-vous qu'il existe des répulsifs naturels contre les guêpes?

Le café : faites brûler du café moulu (sec) dans une coupelle.

Les guêpes n'aiment pas la fumée et encore moins si cette fumée sent le café.

Les clous de girofles : déposer sur la table une coupelle contenant des clous de girofle écrasés.

En dernier ressort : le piège à guêpes



Comme vous n'allez pas utiliser d'insecticides, nous vous proposons de fabriquer et d'installer un piège à guêpes :

Pour fabriquer un piège à guêpes : coupez la bouteille au milieu ou à un tiers. Dans la partie du bas, le fond, versez un peu d'eau et un produit sucré.

Secouez le fond de la bouteille ou mélangez le tout à l'aide d'une fourchette.

Enfoncez la partie du haut en forme "d'entonnoir" dans le fond de la bouteille.

Placez le piège à guêpes fait maison où vous le désirez.

Matériel :

1 bouteille en plastique vide

1 couteau au cutter

Ingrédients au choix : de l'eau

avec miel, ou sirop de fruits ou bière ou confiture.

Bon à savoir : à Niederentzen, nos pompiers interviennent chez vous, encore gratuitement, pour enlever les guêpiers nichés dans votre toit ou dans votre jardin. N'est ce pas formidable ?

Calendrier des manifestations 2016

28 janvier	Assemblée Générale Don du Sang Salle des Associations Niederentzen
3 février	Assemblée Générale Comité de Jumelage Salle des Associations Niederentzen
7 février	Fêtes Patronale Sainte-Agathe Conseil de Fabrique Niederentzen
19 mars	Loto de L ASON Salle des fêtes de Meyenheim
20 mars	Ouverture de la saison de pêche à l'étang du Grienle à Oberentzen
14 avril	Don du Sang Salle du Temps Libre de Niederentzen
5 mai	16ème Marché aux puces organisé par l'amicale des sapeurs pompiers de Niederentzen
7 mai	Cérémonie commémorative de l'Armistice 1945 Monument aux morts de Niederentzen
22 mai	Pique Nique Géant Commune de Niederentzen Espace vert de la salle du Temps Libre
18 juin	Fête de la Musique organisée par la chorale et les sapeurs pompiers d'Oberentzen
10 juillet	Grempeletturnier organisé par l'ASON au stade Gérard Martin à Oberentzen
21 juillet	Don du Sang Salle du Temps Libre de Niederentzen
28 Août	Randonnée Cycliste organisée par la CCCHR et l'Essor du Rhin
11 septembre	Après midi Pétanque et soirée grillades organisées par le Comité de Jumelage - terrain de pétanque de la salle des Associations de Niederentzen
26 octobre	Clôture de la saison de pêche à l'étang du Grienle à Oberentzen
10 novembre	Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918 Monument aux morts d'Oberentzen
13 novembre	Repas Choucroute organisé par l'Amical des sapeurs pompiers de Niederentzen salle du Temps Libre de Niederentzen
26 novembre	Vente de Couronnes de l'Avent et Salon de Thé organisé par le conseil de fabrique de Niederentzen salle des Associations
3 décembre	Passage des Pères Noel en Motos Niederentzen salle du Temps Libre
10/11 décembre	8ème Crèche Vivante organisé par l'ASON salle du Temps Libre de Niederentzen

Mot du Président de l'Association Sportive Ober-Niederentzen :

« Le Comité de l'ASON remercie tous les villageois de la commune de Niederentzen de leurs chaleureux accueils, lors du passage des dirigeants du Club de foot pour les cartes de soutien.

Un grand merci à tous... »
Le Président Monsieur Pascal SCHMITT

Informations diverses

DELTA REVIE Haut Rhin va bientôt souffler ses trente-sept bougies. En effet, voilà plusieurs décennies qu'elle a lié son sort à la sécurisation des personnes âgées, isolées et/ou fragilisées par le handicap. Née en septembre 1978 l'association **DELTA REVIE Haut-Rhin** est pionnière dans le créneau de l'installation des appareils de téléassistance à domicile et désormais reconnue « **ASSOCIATION DECLAREE DE SERVICES A LA PERSONNE** ».

Actuellement, plus de trente-cinq bénévoles y donnent généreusement de leur temps, environ 15.000 heures en 2014, de leurs talents et de leurs compétences pour animer un réseau fort de plusieurs milliers d'abonnés, mettant vaillamment en œuvre, jour après jour, une expérience accumulée au fil des ans. Attachée à ses principes fondateurs, elle reste fidèlement ancrée au bénévolat et, de ce fait, ne supporte aucune charge salariale. Autre particularité sans précédent ni équivalent au plan national : les abonnés de DELTA REVIE Haut-Rhin sont directement connectés au SAMU 68. La bonne connexion des abonnés est vérifiée régulièrement par des tests automatiques de contrôle. En outre, l'association comporte un service de suites, une équipe dite de maintenance: les opératrices bénévoles y procèdent à un appel téléphonique, individuel et périodique, de chacun des abonnés, pour s'assurer de la bonne marche de l'émetteur portatif, le fameux «bip-bip» porté au coup ou en bracelet. A cette occasion, c'est un véritable test en grandeur nature qui est effectué, en liaison avec la personne connectée. On ne badine pas avec la sécurité.



Une équipe de techniciens, forte de 13 intervenants bénévoles, prend en charge la partie technique du dispositif : paramétrage et mise en route des appareils en atelier, installation au domicile des abonnés, réparation et révisions régulières des transmetteurs, dépannages d'urgence dans tout le département du Haut-Rhin.

Aucun appel de détresse ne ressemble à un autre, voilà pourquoi **DELTA REVIE Haut-Rhin** a mis au point, en étroite concertation avec ses partenaires, un protocole rigoureux de suivi des alarmes entrantes. Cette procédure a recours prioritairement à des relais de voisinage, parce qu'il ne peut être question d'envoyer d'emblée un véhicule sanitaire sans savoir pourquoi un abonné appelle. Mais les ambulanciers restent sur le qui-vive pour intervenir rapidement si le SAMU le juge utile. Bien entendu, l'installation de l'appareil de téléalarme est totalement gratuite, rien n'est

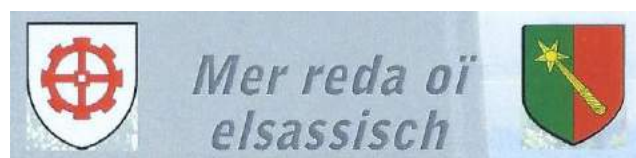
dû pour sa mise en route, ni pour son entretien, ni pour son remplacement éventuel, sauf détérioration ou usage abusif. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe et ces prestations ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu dans le cadre des «SAP», services à la personne.

L'association **DELTA REVIE Haut-Rhin** procède régulièrement au renouvellement des ses appareils dans un environnement technique qui progresse de plus en plus rapidement et auquel il lui faut s'adapter. Elle est loin la connexion, simpliste et unique, au réseau téléphonique commuté des années 70. Ainsi, la nouvelle génération d'appareils est susceptible de s'affranchir totalement de toute liaison filaire, grâce au GPRS. Il s'agit là d'une mutation électronique considérable mais qui n'est qu'un nouveau palier vers d'autres métamorphoses auxquelles il faudra s'ajuster.

Pour contacter **DELTA REVIE Haut-Rhin**, se renseigner ou pour télécharger des imprimés de demande, un site web a été créé: «www.deltarevie68.fr»

Afin d'assurer la relève, l'association recrute des bénévoles, techniciens, administratifs, opératrices ...

Ses portes restent grand ouvertes à tous ceux qui veulent coopérer à cette belle œuvre. Avis aux bonnes volontés...





Renseignements pratiques

Numéros utiles

Mairie

14 rue Principale
Tél. 03 89 49 45 52 - Fax 03 89 49 93 07

Courriel : mairie@niederentzen.fr
Site internet : www.niederentzen.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 15h00 à 17h30
Mardi – Mercredi – Vendredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 15h00 à 18h30

Secrétaire de mairie : Mme Christiane Zindy

Ecoles

Classes maternelles :
Oberhergheim : 03 89 49 91 19
Oberentzen : 03 89 49 49 84

Classes primaires :
Niederentzen : 03 89 49 49 36
Oberhergheim : 03 89 49 90 39
Biltzheim : 03 89 49 91 95
Oberentzen : 03 89 49 49 84



Accueil périscolaire

Oberhergheim - Niederentzen
Tél. 06 74 31 76 04
Enfants de 3 à 11 ans

Accueil petite enfance « Coquelibulle »

68127 Niederentzen
Tél. 03 89 49 69 46
Enfants de 10 semaines à 6 ans



Collège Victor Schœlcher

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 49 81 13 19

Relais assistantes maternelles

Communauté de Communes 68190 Ensisheim
Tél. 03 89 49 81 16 74

Assistante sociale

Centre Médico-Social 68190 Ensisheim
Tél. 03 89 81 13 33
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Pôle gérontologique - APA

68740 Fessenheim
Tél. 03 89 49 67 20

Pompiers

18 ou utiliser le bouton déclenchant la sirène à la mairie

SAMU

15

Pharmacie

68127 Oberhergheim
Tél. 03 89 49 44 81



Gendarmerie

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 81 01 30

Brigades Vertes

68360 Soultz
Tél. 03 89 74 84 04

Bureau de poste

68127 Sainte-Croix-en Plaine
Tél. 03 89 20 95 50



LA POSTE

Trésorerie

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 81 11 72

Centre des impôts

68500 Guebwiller
Tél. 03 89 74 93 66

Presbytère

68127 Sainte-Croix-en Plaine
Tél. 03 89 22 03 43

Déchetterie

68127 Oberhergheim
Tél. 03 89 49 94 55



Syndicat des Eaux (SIEPI)

68127 Niederhergheim
Tél. 03 89 49 45 15

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin (CCCHR)

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 26 40 70

COMMUNAUTE DE COMMUNES



Le Maire, les Adjoints et
les Conseillers Municipaux
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux 2016

Mairie de Niederentzen - 14 rue principale - 68127 NIEDERENTZEN

Tél : 03 89 49 45 52 - Fax : 03 89 49 93 07

mairie@niederentzen.fr

Site : www.niederentzen.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER - Maire

Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe